

Quels leviers pour renforcer la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire français ?

Déclaration du groupe de la Coopération

Dans le cadre de cet avis, la définition de la compétitivité a fait débat et une approche globale a été retenue. La compétitivité est en effet la clé de la survie de nos entreprises, ce constat est largement partagé. Mais pour le groupe de la coopération, la compétitivité hors coût ne peut s'envisager sans la compétitivité coût. Nos entreprises évoluent dans un contexte de forte concurrence aussi bien sur le marché intérieur, que sur le marché européen et international. Sans création de valeur, pas de partage de valeur, ni de création d'activité et d'emploi dans nos territoires ruraux. Les coopératives agricoles et agroalimentaires entendent les demandes de la société, c'est pourquoi elles accompagnent leurs adhérents dans les transitions écologique, énergétique, numérique ; mais ces transformations ne seront possibles que si les défis économiques sont correctement appréhendés.

L'avis reconnaît l'utilité des organisations de producteurs, mais le regard porté sur le modèle coopératif, qui en constitue la forme la plus aboutie, reste assez sévère. Le groupe de la coopération le regrette. Comme dans tout système démocratique, les coopératives agricoles sont soumises à des exigences croissantes, notamment en termes de transparence sur l'équilibre entre les impératifs de rémunération de l'adhérent et l'objectif de pérennité de l'entreprise, et tout au long des États généraux, elles ont encore renforcé leurs engagements en ce sens.

Le défi de créer et de mieux répartir la valeur ajoutée reste une priorité, d'ailleurs ce sujet a été au cœur des États généraux de l'alimentation, dans lesquels la coopération agricole s'est fortement investie. Les différents ateliers ont constitué un moment démocratique important, il aurait été souhaitable de constater une meilleure articulation entre les conclusions des EGA et les propositions de l'avis.

Compte tenu des réserves exprimées, le groupe de la coopération s'est abstenu.